

Les marchés du bois à pâte

Période : octobre à décembre 2022

PEUPLIERS - TREMBLE

Destination	Secteurs	Prix net au producteur ¹	Contingent	Diamètre	Longueur
Cascades Rivière-Bleue	Montmagny-L'Islet-Kamouraska	35 \$/TMH ²	Requis ³	3 ½ à 22 po	8 pi 6 po
Domtar – Windwor	Arrêt temporaire des livraisons				
Sappi Ste-Justine Bois Carthage St-Zacharie	Montmagny – L'Islet Kamouraska Ouest ⁴	38 \$/TMH	Aucun	3 ½ à 24 po	12-14-16 pi
	Kamouraska Est ⁵	35 \$/TMH	Aucun	3 ½ à 24 po	12-14-16 pi

BOULEAU BLANC ET MERISIER

Destination	Secteurs	Prix net au producteur ¹	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois de foyer Chaudière-Appalaches ⁶	Montmagny-L'Islet-Kamouraska Ouest ⁴	50 \$/TMH	Aucun	3 ½ à 16 po	8-12-14-16 pi (sans surlongueur)
	Kamouraska Est ⁵	45 \$/TMH			
Cascades Lots-Renversés	Montmagny-L'Islet-Kamouraska	43,50 \$/TMH ²	Requis ³	3 ½ à 22 po	8 pi 6 po

BOIS FRANC (ÉRABLES, HÊTRE, BOULEAUX) AUCUN FRÊNE

Destination	Secteurs	Prix net au producteur ¹	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois Carthage St-Zacharie	Montmagny-L'Islet-Kamouraska	45 \$/TMH	Aucun	3 ½ po et +	12-14-16 pi
Bois de foyer Chaudière-Appalaches ⁶	Montmagny-L'Islet-Kamouraska Ouest ⁴	45 \$/TMH	Aucun	3 ½ à 16 po	8-12-14-16 pi (sans surlongueur)
	Kamouraska Est ⁵	41,50 \$/TMH			
Domtar - Windsor	Arrêt temporaire des livraisons				

BIOMASSE (RÉSINEUX ET FEUILLUS)

Destination	Secteurs	Prix usine	Contingent	Diamètre	Longueur
Bois Carthage St-Zacharie ⁶	Montmagny-L'Islet	40 \$/TIV	Aucun	2 po et +	10 à 16 pi

¹ Prix net au producteur excluant le transport et le prélevé.

² Prime de bois certifié FSC 0,50 \$/TMH pour les producteurs du Groupement Forestier Grand-Portage. Aviser le transporteur et fournir votre numéro de certification.

³ Marché contingenté : vous devez faire une demande de contingent avant de produire. Communiquer avec le Syndicat.

⁴ Municipalités concernées pour Kamouraska-Ouest : La Pocatière, Sainte-Anne-de-La-Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Denis-de La Bouteillerie, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Kamouraska, Saint-Pascal, Saint-Bruno-de-Kamouraska.

⁵ Municipalités concernées pour Kamouraska-Est : Saint-Germain, Sainte-Hélène, Saint-André, Saint-Joseph, Saint-Alexandre, Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Pohénégamook et Saint-Athanase.

⁶ Les réceptions sont limitées et il est nécessaire de contacter le Syndicat (poste 4) avant de livrer pour planifier le transport des bois.